

NOTE POUR L'ORGANISATION DES ATELIERS

Depuis le colloque d'Alençon l'AFIRSE a mis au point et pratiqué une « pédagogie des Colloques » qui correspond à un modèle de la communication scientifique centré sur l'échange, l'interaction, la critique, la production collective plus que sur le compte rendu argumenté et formalisé de résultats considérés comme « provisoirement définitifs ». Cette pédagogie repose sur un dispositif et sur un ensemble de méthodes.

Le premier élément du dispositif est la durée. Le temps des ateliers doit occuper la plus grande part du temps du colloque, parce qu'il est le temps de l'interaction et de l'altération mutuelle.

Chaque atelier est animé par une équipe organisatrice qui accompagne son déroulement. Cette équipe, ce staff comprend :

Deux animateurs, si possible l'un français, l'autre étranger, de champs disciplinaires différents mais tous deux « ouverts » sinon formés à la co-animation. Quelle que soit la différence dans la pratique de leurs rôles respectifs, ils devront s'articuler de manière à favoriser l'échange, la circulation de la parole parmi les participants. Ils devraient donc être aux antipodes de la fonction de Président de séance, simple comptable de la chronologie et du minutage des débats, mais profitant de son « perchoir » pour prolonger son propre discours. Quand il s'agit de textes successifs et surtout quand ces textes sont idéalement des rapports de recherche et existent ou existeront sous forme écrite, autant que possible distribués à tous antérieurement à la tenue des ateliers, on demandera aux animateurs de résumer, d'articuler, de faire un montage signifiant de ces contributions pour qu'elles puissent être présentées succinctement à l'auditoire sans préjudice de la subjectivité qui s'attachera nécessairement à de tels regroupements mais en veillant à ne pas en rajouter !

Les co-animateurs auront ensuite à faciliter les échanges mais aussi à proposer de temps en temps de rapides synthèses non en tant que résumés, mais pour marquer les convergences et, le cas échéant, les oppositions et pour soulever les points qui leur paraîtraient masqués. Ils auront le souci supplémentaire de faciliter le travail des secrétaires de séance. Ceux-ci auront à penser leur prise de note dans la perspective de la réalisation des Actes, mais constitueront une ressource supplémentaire, pendant le déroulement des ateliers en permettant de revenir, chaque fois que nécessaire, à des points de discussion antérieurs. Nous proposons que chaque fois que possible ces secrétaires soient au nombre de deux afin de pouvoir fonctionner en alternance, mais aussi confronter leurs notes, elles mêmes aussi synthétiques que possible.

Un cinquième personnage complète ce staff, le Rapporteur, qui, s'aidant du travail des secrétaires tient à jour une sorte de compte rendu synthétique à

destination du groupe-atelier tout d'abord mais surtout de l'ensemble des participants au colloque. Le mode de restitution aux séances plénières étant lui même à déterminer en fonction du nombre des ateliers et du projet du rapporteur général du Colloque, mais en sachant que ce sont les Actes qui constitueront la forme majeure de la mémoire et de la communication vers l'extérieur du Colloque.

Rappelons aussi que, chaque fois que possible, chaque atelier sera équipé de deux magnétophones afin de constituer une mémoire de référence en cas de nécessité.